Formations "Métiers"

Les financements de la formation professionnelle en 2025



Référence n° 2025-307

Dates du 07/10/2025 au 07/10/2025

Durée (en heures) 3

Effectif maximum 20 personnes

Formateur Frédérique SARDOU

Contact Frédérique Sardou

Dans le cadre de leur mission, les chargés de relations entreprises doivent être en mesure d'accompagner les employeurs dans la mise en œuvre de l'apprentissage et des dispositifs de formation continue.

Il est nécessaire de leur proposer une formation sur les dispositifs mobilisables selon les typologies d'entreprises et les typologies de public.

Public visé

Chargé de Relations Entreprises (CRE)

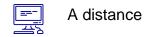
Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Identifier et maîtriser les dispositifs de formation professionnelle mobilisables en 2025
- Conseiller efficacement les entreprises sur les possibilités de financement

Modalités de formation



Format : distanciel.Date : 7 octobre

• Durée estimée : 3 h.

• Supports fournis en version numérique,

Matériels pédagogiques personnels conseillés

ordinateur portable et préférentiellement celui utilisé dans la pratique professionnelle.

Contenu détaillé de la formation

Ecosystème de la formation professionnelle

Cartographie des acteurs et leurs rôles (ETAT, OPCO, France COMPETENCES, CPF, CAISSE DES DEPOTS)

Panorama des dispositifs 2025

Connaître les dispositifs et les conditions d'accès d'un point de vue bénéficiaire et d'un point de vue entreprise.

Financements et gestion administrative

Aides, coûts contrats, procédures de prise en charge, multi-financement, autres spécificités liées à chaque financement.

Animation de la formation

La formation alterne des éléments théoriques et des études de cas.

Formateur-trice

Prestataire

Moyens d'évaluation mis en œuvre et suivi

Une attestation des acquis de formation est délivrée aux participant-e-s à l'issue de la session à laquelle ils / elles ont participé.

Modalités d'inscription

Les demandes d'inscription sont à communiquer en cliquant sur le bouton "S'inscrire" qui apparaît sur cette page de présentation lorsqu'une ou plusieurs sessions sont programmées. Une demande de validation sera automatiquement adressée à vos responsables. Après validation de leur part, vous serez informé-e par courriel de votre inscription définitive.

Tarif

Cette formation est prise en charge dans le cadre du plan de formation de la structure qui vous emploie et est financée par le Fonds académique de mutualisation (FAM).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour plus d'informations prendre contact avec le référent PSH du GIP-FCIP : <u>contact.paf@ac-aix-marseille.fr</u>